

# Séance du 18 janvier 2023

## École Philippe-Morin Procès-verbal du conseil d'établissement 18h30

Liste des membres		Présent	Absent
<b>Parents :</b>	Mme Mylène Tremblay	X	
	Mme Isabelle Fortin-Lemaire	X	
	Mme Aurora Betancourt		X
	Mme Gloria Sangwe	X	
	Mme Marie-France Bodet	X	
	Mme Rosalie Bourque (substitut)		X
	Mme Stéphanie Lavoie (substitut)		X
<b>Personnel :</b>	Mme Josée Bissonnette	X	
	Mme Marie-Ève Gosselin	X	
	Mme Marie-Ève Beauséjour	X	
	Mme Ariane Laguë-Choinière	X	
	Mme Stéphanie Plourde	X	
Membre de la communauté :			
Direction :	Mme Nancy Benoit	X	

### **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18 :31

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Proposée par Mme Laguë-Choinière appuyée par Mme Bodet

Résolution CÉ-116-23-01-18-1

Adoptée à l'unanimité.

### **3. Suivi et adoption du procès-verbal du 23 novembre 2022**

Proposée par Mme Fortin-Lemaire, appuyée par Mme Sangwe

Résolution CÉ-116-23-01-18-2

Adoptée à l'unanimité.

### **4. Question du public**

Aucune.

### **5. Mot de la présidente**

La présidente partage ses souhaits de la nouvelle année avec les membres du CÉ.

Coups de chapeau; festivités de Noël organisées par les membres du personnel. Soirée Yoga de la paix; beau moment à partager avec les autres parents et voir son enfant dans un nouveau contexte. Elle apprécie l'implication des parents dans la vie scolaire. Elle invite les parents à communiquer avec elle pour partager les défis et les bons coups du milieu.

### **6. Mot de la direction**

Le retour du congé des fêtes se passe bien. Malheureusement, vu la fermeture de l'école (tempête), le brunch de Noël a été annulé. L'école a dû tout de même déboursier 50% de la facture. Après consultation auprès du personnel de l'école, le brunch sera possiblement reporté au printemps. Mis à part cela, les élèves ont eu beaucoup de plaisir durant la semaine précédant le congé des fêtes: chasse aux lutins, photo de groupe, tapis rouge, etc. Encore un grand merci au comité fêtes de l'école et à l'engagement incroyable de l'équipe-école.

Il y a eu un bel engouement pour la soirée Yoga de la Paix. Vu le nombre d'inscriptions et l'espace restreint de notre gymnase, 2 soirées ont eu lieu. Près d'une trentaine de parents et d'enfants ont participé à l'activité de Yoga. Le budget de 950\$ alloué par le CÉ a tout de même été respecté.

Voici les prix qui ont fait l'objet de tirage chaque soir : Librairie Les passages (2 fois 25\$), IGA (1 fois 50\$ et 2 fois 20\$ (gracieuseté IGA), Le bal masqué (2 fois 10\$).

La fin de la 2<sup>e</sup> étape scolaire approche déjà, soit le 9 février 2023. Seuls les parents des élèves ciblés (ayant des difficultés au niveau des apprentissages ou du comportement) seront convoqués.

#### **7. Mesures budgétaires école en milieu défavorisé 22-23 (I)**

À titre informatif, la direction présente les allocations pour l'année 22-23. Étant une école située en milieu défavorisé, l'école reçoit plus de mesures budgétaires permettant d'offrir plus de services aux élèves. Par exemple, les mesures 15015 et 15025 permettent d'engager plus d'orthopédagogues et de TES pour soutenir nos élèves ayant des besoins particuliers. De plus, à l'aide de ces budgets, nous offrons plus de services professionnels. Certaines mesures pourraient s'ajouter d'ici la fin de l'année scolaire.

#### **8. Sorties et activités scolaires (D)**

Mme Benoit présente les sorties à venir (voir document);

- Le 3 février, le groupe 602 participera à un concours de robotique à l'école secondaire St-Laurent. Le 3 février étant une journée pédagogique, elle sera exceptionnellement une journée de classe pour ce groupe. Le 10 février, les élèves auront donc la possibilité de rester à la maison ou de passer la journée dans une autre classe. Les parents seront de ces élèves seront informés.
- Une sortie est prévue pour les élèves du préscolaire au musée Pointe-à-Callière (Les curieux castors) le 16 février.
- Les élèves de 5<sup>e</sup> année vont participer à une sortie de patinage avec leur enseignant d'éducation physique (dates à venir).

Proposée par Mme Bodet, appuyé par Mme Sangwe

Résolution CÉ-116-23-01-18-3

Adoptée à l'unanimité.

#### **9. Activités parascolaires (D)**

- M. Patrick offrira une activité de volley-ball à une dizaine d'élèves de 5<sup>e</sup> année. Une participation à un tournoi pourrait avoir lieu (8 cours suivis d'un tournoi le 6 avril). Les frais d'inscription couvriraient la participation aux cours et au tournoi. Le CÉ discute de la possibilité de soutenir financièrement les parents qui ne pourraient pas assumer les frais d'inscription.
- Le Centre de loisirs de Lachine proposera de nouvelles activités parascolaires au retour de la semaine de relâche. Une activité sportive, une activité de cuisine et une 3<sup>e</sup> activité de dessin ou d'échec (cours à confirmer selon les disponibilités).

Proposée par Mme Fortin-Lemaire, appuyé par Mme Beauséjour

Résolution CÉ-116-23-01-18-4

Adoptée à l'unanimité.

#### **10. Suivi projet éducatif (I)**

Le 21 octobre dernier, l'ensemble des établissements scolaires et des services du CSSMB ont participé à la consultation du PEVR. Les membres du personnel ont réfléchi ensemble aux enjeux à prioriser dans notre milieu à travers 3 activités en prévision du nouveau PEVR à venir (2023-2027). Entre autres, l'école a pu cibler 5 enjeux prioritaires (voir document) et 3 qualités importantes que doivent posséder nos élèves en tant que citoyens de demain. Découlant des orientations du MEQ, le plan d'engagement vers la réussite du CSSMB permettra d'orienter le nouveau projet éducatif de chaque école. De plus, un comité de pilotage sera formé à l'école et veillera à la réalisation de chacune des étapes d'élaboration du projet éducatif à venir. Les parents du CÉ seront invités à participer à ce processus. Mme Tremblay manifeste son intérêt.

#### **11. Point du service de garde**

La journée pédagogique du 17 mai est annulée (journée tempête #1). La sortie qui était au calendrier est annulée. Mme Stéphanie essaie de remplacer la sortie par une animation à l'école lors d'une autre journée pédagogique.

## **12. Point du personnel**

Trois élèves du groupe 602 animent un jeu de la semaine depuis ce lundi. Chaque semaine, avec le soutien de Mme Ariane, 3 élèves du 3<sup>e</sup> cycle seront nommés. Chacun s'engage à animer le jeu choisi durant toutes les récréés de l'après-midi pour nos petits de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année.

De plus, du nouveau matériel sera commandé sous peu afin d'offrir plus de choix d'activités pour nos élèves l'hiver. La prochaine thématique animée dans l'école sera la St-Valentin.

## **13. Personne déléguée au CP**

Mme Betancourt est absente, il n'y a donc pas d'information à partager.

## **14. O.P.P.**

Formation bibliothèque le 30 janvier à 9h30 : Des parents de l'OPP seront présents et invitent d'autres parents à venir couvrir des livres neufs pour la bibliothèque.

Diner pizza : Le premier diner pizza est prévu le 7 février. Les parents vont recevoir les feuilles de commande dès lundi.

Une soirée cinéma ou une soirée lecture parent-enfant pourrait avoir lieu avant la semaine de relâche. 15 billets gratuits pour le Biodôme ont été reçus pour tirage (expiration au mois de mars). Nous pourrions les faire tirer à ce moment.

La campagne de financement [Colle à moi](#) est prévue au cours du mois de mai.

Il a été proposé de faire une murale/aménager la petite cour avec l'argent amassé.

Le suivi se poursuit dans le cadre des activités de l'OPP.

## **15. Divers**

Pas de point.

## **16. Levée de l'assemblée**

À 19 :43

Proposée par Mme Beauséjour, appuyé par Mme Bissonnette

Résolution CÉ-116-23-01-18-5

Adoptée à l'unanimité.

Prochaine séance : Le 15 février 2023